

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

#### **Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 approuvant des modifications apportées au titre et aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique**

NOR : *INTD1308389A*

Par arrêté du ministre de l'intérieur en date du 1<sup>er</sup> juillet 2013, sont approuvées les modifications apportées au titre et aux statuts (1) de l'association reconnue comme établissement d'utilité publique dite « Réseau des émetteurs français-Union française des radioamateurs, dite REF-Union », dont le siège est à Tours (Indre-et-Loire), qui s'intitule désormais « Réseau des émetteurs français, dit REF ».

---

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du siège social.